



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

AVIS DE RECRUTEMENT

EXPERT PRINCIPAL EN STATISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Attributions

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT, l'expert principal en statistiques sociodémographiques assure la coordination de l'ensemble des activités du département d'AFRISTAT en charge des statistiques sociales et des stratégies de réduction de la pauvreté..

A ce titre, il a pour attributions :

- de planifier, de diriger, de réaliser ou de faire réaliser les activités relevant de son département de compétence, conformément aux programmes de travail de moyen terme et plans d'actions annuels, et aux recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de direction ;
- d'apporter sa contribution aux actions de renforcement des capacités des Etats membres ou de toute autre entité autorisée dans les domaines de sa compétence ;
- de mener ou de faire conduire des études dans son domaine de compétence, notamment en participant aux activités menées par les Etats membres sur ces questions.

En outre, l'expert principal en statistiques sociodémographiques participe à la bonne exécution des autres activités d'AFRISTAT en collaboration avec l'ensemble du personnel. Il exerce toute autre attribution que le Directeur Général serait amené à lui confier.

Conditions et qualifications

- être âgé(e) de 25 ans au moins et de 54 ans au plus au 1^{er} janvier 2011 ;
- être ressortissant(e) d'un Etat membre d'AFRISTAT (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo) ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire soit en statistique, en démographie ou en économie ou d'un diplôme équivalent (minimum BAC+5) ;
- avoir une expérience professionnelle de plus de sept ans en statistiques sociodémographiques, plus particulièrement dans un ou plusieurs domaines suivants : recensement de la population et analyse démographique, statistiques du travail, statistiques de l'éducation, statistiques agricoles ;
- être capable d'animer une équipe d'experts et d'experts assistants placée sous sa responsabilité ;
- avoir des aptitudes de communication et d'animation d'ateliers de formation ;
- avoir une bonne maîtrise des NTIC ;
- avoir une connaissance parfaite du français et des aptitudes à travailler en anglais ;
- être à même de travailler sous pression.

Rémunération et avantages

L'expert principal en statistiques sociodémographiques bénéficiera d'un salaire et des avantages attachés au personnel de la catégorie des cadres techniques, grade 1, du Statut du personnel d'AFRISTAT.

Composition du dossier :

Le dossier du candidat comprend les pièces citées ci-après :

- une demande adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) exprimant la motivation du candidat à vouloir travailler au sein d'AFRISTAT ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé, certifié par une déclaration sur l'honneur ;
- des copies conformes des titres, diplômes ou attestation de qualification ;
- un certificat de nationalité.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Date probable de prise de fonction

1^{er} mars 2011.

Date limite de recevabilité des dossiers

30 décembre 2010.

Adresse :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
BP E 1600 BAMAKO (Mali)
Télécopie: +223 20 21 11 40

Il est conseillé de faire parvenir l'original du dossier par voie postale ou par télécopie et une copie par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : afristat@afristat.org

Toute demande d'information relative à cet avis peut être adressée à afristat@afristat.org.